

Corps et culture

Numéro 6/7 | 2004 Métissages

Colonisation ou métissage dans les pratiques corporelles : le « texmex » ou le « hamburger » ?

L'exemple de l'éducation physique en France

Jacques Gleyse



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/corpsetculture/860

DOI: 10.4000/corpsetculture.860

ISSN: 1777-5337

Éditeur

Association Corps et Culture

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2004

ISSN: 1268-5631

Référence électronique

Jacques Gleyse, « Colonisation ou métissage dans les pratiques corporelles : le « texmex » ou le « hamburger » ? », *Corps et culture* [En ligne], Numéro 6/7 | 2004, mis en ligne le 11 octobre 2007, consulté le 08 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/corpsetculture/860 ; DOI : https://doi.org/10.4000/corpsetculture.860

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© tous droits réservés

Colonisation ou métissage dans les pratiques corporelles : le « texmex » ou le « hamburger » ?

L'exemple de l'éducation physique en France

Jacques Gleyse

- A partir de 1925, paraissent en succession les quatre tomes du Règlement général d'Education physique Méthode française. L'édition de ces quatre tomes a été précédée de la création, à l'école de Joinville, autour de 1903, par Georges Demenij, de ladite « Méthode Française » qui est fondée sur « le perfectionnement de la nature humaine [par] l'accroissement des qualités physiques et morales : santé, endurance, beauté, adresse, virilité » (coll, 1924, : 202). L'ouvrage, publié en 1909, chez Fournier, Evolution de l'éducation physique : l'école française, est en quelque sorte l'aboutissement de cette dynamique.
- 2 Cette méthode, pour Demenij, doit aussi avoir des effets moraux notamment elle doit toujours « envisager le résultat social des effets collectifs, la dignité individuelle et l'élévation du but que l'on se propose. C'est l'idée dominante qui disparaît si l'on envisage que le record ou la pure satisfaction de la vanité » (Coll., 1924, : 203).
- Face à cette méthode hexagonale, depuis au moins 1871, se développe dans les classes aristocratiques une autre méthode d'éducation du corps, « la méthode sportive », qui trouvera sa formalisation définitive dans un très gros article de 175 pages de Marc Bellin du Côteau, paru en 1930 dans le *Traité d'Education physique* de Marcel Labbé, ou plus tôt dans *La Gymnastique utilitaire* (1905) ou *Essai de Pédagogie Sportive* (1921) de Pierre de Coubertin. Or cette méthode n'est ni plus ni moins que l'intégration en France de sports anglo-saxons dont les règles ont été déposées, en 1866, auprès de l' *International Board* de Londres. Plus tôt d'autres méthodes ont été intégrées à l'Education Physique française : la méthode suédoise puis néo-suédoise (vers 1830, puis vers 1900), les méthodes allemandes ou du moins suisses allemandes issues des théorisations de Pestalozzi et importées par Amoros y Ondéano au tout début du XIX^e siècle, mais aucune ne pénètrera les éducations du corps comme celle qui est promue

- par De St Clair, De Coubertin, Didon et quelques autres au travers de l'USFSA (1889), à partir de la fin du xix^e siècle et surtout au début du xx^e siècle.
- 4 Un récent numéro du *Monde Diplomatique* (Coll., 2000) intitulé « l'Amérique dans les têtes » fait le point sur le processus de colonisation réalisé par la langue anglaise et le dollar dans tous les domaines. Ce processus de colonisation n'a sans doute pas été assez étudié pour ce qui concerne le monde des pratiques corporelles. En effet, l'occident colonisateur et la France pays colonial par excellence, au tournant du XIX^e siècle, ne peuvent se penser comme pays colonisés (à part peut-être par certains extrémistes lorsqu'il s'agit de populations juives, noires, gitanes ou maghrébines).
- Plus généralement encore, dans le domaine de la langue, un certain nombre d'études convergent (voir notamment Calvet, 2002 : 34-38) pour montrer la réduction de plus en plus drastique du nombre de langues parlées sur terre (on estime à 140 000 le nombre des langues qui ont été parlées sur terre et seulement 6 à 7 000 parlées actuellement), ainsi que la disparition (les prédictions vont vers 500 à 1 000 langues parlées dans les futures décennies) et l'émergence de langues dominantes (le grec puis le latin, puis le français, puis l'anglais...). Mais, la langue, dans le domaine des pratiques corporelles, n'est pas le seul indicateur des processus de domination, d'impérialisme, d'hégémonisme (Guttmann A., : 1979), de colonisation ou de métissage. Les pratiques elles-mêmes peuvent témoigner, par leur diffusion, leurs modifications, ou leurs stabilisations, de ces mêmes processus.
- Enfin, dans tout processus de colonisation, le colonisateur colonise le colonisé, mais le colonisé colonise également le colonisateur. Qu'en est-il de cette dynamique dans le domaine des pratiques corporelles? Les sports modernes sont-ils plus proches, pour prendre une métaphore culinaire, du « Texmex », c'est-à-dire d'un mélange de cuisine mexicaine et américaine, ou du « hamburger », à savoir d'un plat partout le même qui, s'il constitue une forme d'universalisation, n'en est pas moins le développement d'une colonisation à sens unique. Au-delà, il conviendra donc de discuter jusqu'où l'Un (l'Universel) dialogue avec le multiple dans le domaine des pratiques corporelles.
- La recherche s'intéressera dans un premier temps au langage et dans un deuxième temps aux règles des jeux et aux techniques comme indicateurs de métissage, de colonisation, d'impérialisme ou d'hégémonisme, particulièrement dans le domaine des textes concernant l'éducation physique scolaire, au cours du xx^e siècle en France, mais d'autres indicateurs davantage destinés au grand public, dans le champ des pratiques d'éducation, pourront occasionnellement être utilisés.
- La méthode est essentiellement historiographique, herméneutique et qualitative. Il s'agit, non seulement, d'étudier un corpus de textes parus sur les pratiques corporelles au cours du xx^e siècle mais encore d'analyser un certain nombre d'événements marquants dans le domaine des pratiques d'exercice et notamment du phénomène sportif.
 - La langue comme vecteur de colonisation dans le domaine de l'éducation du corps
- Le 10 février 1997, Thomas Friedman, dans l'*International Herald Tribune*, affirme péremptoirement « Globalization is us! », sous entendant ainsi que les Etats-Unis d'Amérique sont bien le nœud gordien du processus de mondialisation. Au début du xx^e siècle, ce ne sont pas les Etats-Unis d'Amérique qui semblent être les seuls colonisateurs du monde mais bien l'Angleterre post-victorienne. Dans ces deux cas cependant, la langue anglaise fait fonction de vecteur de colonisation.

L'étude des manuels français d'éducation physique montre qu'un changement de lexique profond s'opère entre 1891 et 1930-35. Dans le Manuel d'exercices gymnastiques et de jeux scolaires de 1891, une liste de jeux d'intérieur ou d'extérieur est éloquente par son lexique :

« la course au fardeau, les prisonniers, chat et souris, le loup ou la queue leu leu, l'épervier, la balle aux pots, la balle en posture, la balle cavalière, la balle au mur, la crosse au mur, la balle au tambourin, la grande thèque, le mail, la paume au filet (ou lawn tennis), le ballon français, la crosse canadienne, la barette ou foot-ball, le rallye paper, le drapeau ».

11 Cette longue liste laisse apparaître seulement trois occurrences de noms anglo-saxons (rallye paper, lawn tennis et foot-ball football?) et, encore, le nom français est également indiqué deux fois sur trois en premier dans le texte. Ce seul lexique montre qu'un véritable processus de colonisation linguistique, mais aussi en termes d'« habitus », de règles et de pratiques importés n'a pas encore débuté dans le domaine de l'Education physique. Au contraire, il faut noter qu'à peine quelques décennies plus tôt, le « tennetz » gascon a donné naissance au lawn tennis et donc que la langue française ancienne, pose ses marques dans l'anglais contemporain.

Dans le Manuel d'exercices physiques et de jeux scolaires, de 1908, le tableau n'est guère différent. Seuls le football et le lawn tennis introduisent un premier élément de colonisation dans le lexique des jeux proposés.

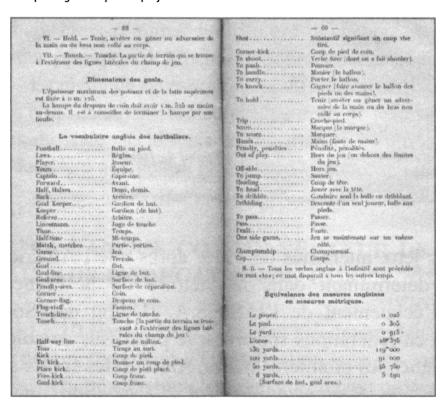
Manuel de 1908. Dénominations anglaises minoritaires entre parenthèses



- Sans doute à la suite des jeux interalliés de 1919¹ après que l'Amérique et l'Angleterre ont joué un rôle déterminant dans la victoire de la France sur l'Allemagne, mais aussi après l'éclatement de l'U.S.F.S.A. (Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques) en fédérations sportives, le processus de colonisation anglophone commence à dessiner ses premières traces. Ainsi, si les sports anglo-saxons restent absents du *Projet de Règlement général d'Education physique, Première partie enfance,* (1919), il n'en va pas du tout de même du tome III consacré à « l'Education physique supérieure (sportive et athlétique) ».
- Tout d'abord, apparaît le mot « sportif » qui doit être rapporté, comme chacun le sait, à une colonisation par le français ancien de la langue anglaise (« desporter »), mais qui indique tout de même une certaine orientation ou détermination de l'espace langagier. Il faut remarquer que :
 - « le volley-ball, le basket-ball, le football association, le football rugby, le hockey »

- font partie des pratiques corporelles dont les règles sont soigneusement expliquées et qui donnent lieu à des formalisations didactiques. Plus que cela, ce sont toutes les règles des pratiques corporelles qui sont fournies au regard de celles formalisées par l' *International Board*, telles le lancer de poids, de disque, les sauts... Et même si la méthode naturelle d'éducation physique, d'Hébert reste bien la base de ce tome avec les grandes catégories
 - « marcher, courir, sauter, grimper, lever, lancer, porter, quadrupédie, se défendre, nager »,
- un changement radical de lexique et d'orientation des pratiques s'est opéré. Il ne s'agit plus de pratiquer dans un but utilitaire et social, mais, finalement, dans l'optique du seul progrès individuel et du record.
- 17 Il est également à noter que tout un dictionnaire anglo-français de 59 mots (de « Football » à « Cup » en passant par « Goal area » et « shot ») est fourni aux éducateurs (pp. 68 et 69) ainsi que l'explication de termes comme : « Place Hick, Free-kick, carry, knock, handle, trip, hold, touch... » ou encore la conversion, en système métrique, d'unités de mesure anglaises (pouce, pied, yard, 130 yard, 100 yard...), et cela est vrai pour tous les sports anglo-saxons présentés (voir reproduction).

Lexique anglo-français du projet de 1922



Ainsi s'affirme, au moins en termes linguistiques, mais aussi en termes de pratiques — puisque de nouvelles pratiques s'installent dans le texte programmatique — l'existence d'une véritable colonisation anglo-saxonne de l'Education physique d'Etat en France, au sortir de la guerre de 14-18. La publication de multiples ouvrages de vulgarisation, d'encyclopédies des sports, mais aussi de journaux sportifs contribue à ce processus de colonisation. Ainsi la France qui se proclame, notamment par la bouche de Pierre De Coubertin, être l'un des pays colonisateur par excellence, est déjà devenue un pays

colonisé dans le domaine des pratiques corporelles scolaires et du langage qui y est attaché.

L'Encyclopédie des sports, de 1924, dans un espace plus large (la société hors école) mais aussi plus restreint puisque ce document touche essentiellement ceux qui se perçoivent comme une élite aristocratique ou intellectuelle, témoigne assez clairement de ce phénomène de progressive colonisation, bien que la quasi-totalité du premier tome soit consacrée aux méthodes d'éducation physique, notamment à la Méthode Française de Georges Demenij puis à celle de Georges Hébert. Dans ce texte, les jeux de balles traditionnels restent aussi présents puisque les pages 185 à 206 leur sont consacrées. Se succède dans ce chapitre une explication des règles de la paume, de la longue paume, de la courte paume, du tamis, de la crosse canadienne, du hockey, du cricket, de la thèque, du croquet et du base-ball. C'est-à-dire qu'alternent des jeux traditionnels français et des jeux anglais ou anglo-saxons.

Ce n'est cependant que très partiellement que l'on assiste à un dialogue qui correspondrait à un métissage des pratiques où la forme du « texmex » serait prégnante, car c'est bien le développement d'un processus colonisateur du même type que celui lié au hamburger dans le domaine culinaire qui se manifeste (mais hamburger vient aussi de « hambourgeois » si l'on veut bien y prêter attention et pas seulement de : « jambon bourgeois » traduit mot à mot de l'anglais). Il faut notamment remarquer que les sports anglais encadrent les jeux traditionnels français mais que ces sports ne sont nullement reconsidérés dans leurs règles ou même dans leur lexique spécifique en intégrant l'espace hexagonal et les publications francophones. Au contraire, c'est le Français qui doit apprendre le lexique anglophone pour pouvoir pratiquer. D'où la vulgarisation qui se retrouve alors dans de nombreux médias à grande diffusion tels l' Equipe, L'Automobile, Le Miroir des Sports et, antérieurement, La Vie au grand air. Ces journaux servent avant tout à informer sur un monde relativement inconnu des praticiens d'activités physiques et plus largement des spectateurs et du grand public.

Langue, pratiques et valeurs

Des résistances claires à la colonisation anglo-saxonne s'étaient d'ailleurs exprimées au tournant du siècle dans le journal *Le Temps* (équivalent actuel du journal Le Monde), sous la plume Philippe Daryl (alias Paschal Grousset et André Laurie), auteur de *La Renaissance Physique*, en 1888, (immense succès éditorial publié à 23000 exemplaires):

« Nous ne parlons pas des très sérieux inconvénients moraux que peut avoir cette misérable idée de sport, introduite dans les mœurs scolaires, du pari et des vices anglais venant à la suite. Tout homme qui a le sens pédagogique tant soit peu éveillé comprendra d'emblée qu'il ne s'agit à aucun prix de semer dans nos lycées et nos collèges de la graine de bookmakers... Les chefs d'établissements feront donc sagement en fermant leur porte au sport, comme ils la ferment au tabac, aux livres pornographiques, et de refuser péremptoirement l'accès de leurs collèges aux hommes étrangers à l'Université, à son esprit et à ses devoirs »

22 C'est peut-être aussi cette forme de résistance à une colonisation ludo-motrice et langagière qui s'exprime dans la publication de Le Sport contre l'éducation physique par Georges Hébert, en 1925, ou, bien plus tard, en 1977, dans Face au sport de Jean Le Boulch. Ici pourtant, ce sont davantage les valeurs importées avec la pratique qui sont contestées, comme elles le sont d'ailleurs par les partisans de l'Education Physique au début du xx^e siècle (notamment Georges Demenij). Le sport est considéré comme portant avec lui, non seulement la langue anglo-saxonne (ce qui ne semble pas troubler la plupart des acteurs), mais un système de valeurs opposé à celui de l'Education

physique scolaire. Si cette dernière privilégie le plus grand nombre, le plus faible, le dominé, la fraternité, la discipline et l'altruisme, le sport, au contraire valorise le champion unique, le plus fort (citius, altius, fortius), le dominant, l'individualisme, l'égoïsme. Du moins, est-ce la critique majeure qui est faite à ce système colonisateur (hégémonique, impérialiste?) dès la fin du XIX^e siècle. Se retrouvent là, en quelque sorte, les combats situés aujourd'hui dans le domaine du social, pour l'exception culturelle française, contre les OGM ou le bœuf aux hormones (et la corollaire domination, d'un certain type de restauration rapide).

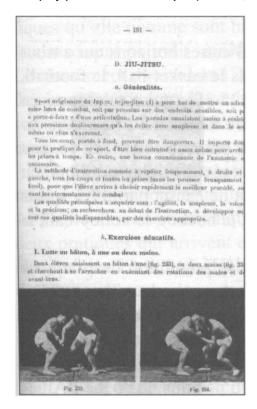
Mais l'exploration plus profonde des discours sur l'Education Physique au début du xxe siècle en France, montre que la dynamique, débutant avec le *Projet de Règlement* de 1919-23, à la fois s'amplifie et se transforme au cours de l'entre-deux-guerres. Le *Règlement général d'Education Physique. Méthode Française*, paru en quatre tomes entre 1925 et 1933, de par son simple nom, montre la résistance au processus d'anglicisation. Toute la *Première Partie* fait en effet la part belle à la méthode naturelle qui, si elle n'est pas spécifiquement hexagonale (on la retrouve en Allemangne, en Suisse, en Autriche, dans certains pays de l'Est et en Italie), semble bien être « universelle », dans le sens où elle trouve une place dans différents pays du monde et dans de multiples institutions, notamment militaires à la même époque. Dans ce cas-là, il n'est pas possible de parler de colonisation mais d'universalisation même si cette méthode hébertiste semble bien, elle, avoir colonisé — au sens strict — l'E.P. en Italie, au travers des *Opera Ballilas*.

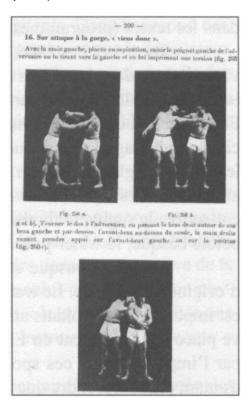
A l'inverse, le tome II du Règlement témoigne d'une accentuation du processus de colonisation, dans la mesure où il est très largement consacré aux sports « anglosaxons », et où plus aucune place n'est réservée aux jeux traditionnels français, qui semblent purement et simplement avoir été éradiqués de l'espace du discours. Seule la Boxe française et peut-être la Canne ou la lutte à la corde, sont les reliquats de la « Méthode Française ».

L'Orient metissé?

Ce qui est tout à fait nouveau, dans le Tome 2 du *Règlement général d'Education physique*. *Méthode française*, c'est l'apparition d'un autre vecteur d'influence : l'Orient. En effet, le Jiu Jitsu, qualifié de : « sport originaire du Japon » (p. 191), pour la première fois, trouve une place dans les contenus d'enseignement de la méthode, avec toutefois, contrairement aux sports anglais une traduction française de l'ensemble des prises. On trouve par exemple le « Viens donc avec prise au collet », «Sur attaque à la gorge, viens donc », « Sur coup de pied en figure parade ». Par contre le Jiu Jitsu lui-même a déjà été colonisé par la langue anglaise puisque deux termes d'origine anglophones sont utilisés : « arm lock » et « catch ». Ici c'est donc davantage, pour reprendre la métaphore culinaire utilisée depuis le début de cet article, « un texmex » qui prend forme. Le colonisateur colonise le colonisé, mais est à son tour colonisé par le colonisateur.

Lexique japonais traduit en français (deux cas, deux photos)





- La situation sera bien plus compliquée pour l'intégration du Judo aussi bien en Education physique que, d'une manière plus large, dans la société française. En effet, trois écoles vont se dégager du point de vue linguistique. La première, se référant strictement à la tradition nippone, la méthode Kodokan retiendra le lexique japonais (O Soto gari, Ushi mata, De ashi baraï...), la deuxième, dite « française » traduira le lexique japonais en français (grand balayage extérieur...), enfin, la troisième, « Kawashi », classera les techniques corporelles selon un lexique assez abstrait, un peu mathématique (1^{er} de jambe, 1^{er} de hanche, 2ème d'épaule...). Autrement dit, dans ce cas, on voit bien qu'un enjeu linguistique de colonisation langagière est clairement perçu par un certain nombre d'acteurs impliqués au sein de la fédération de Judo, d'autres, par contre, semblent ne pas y prêter attention. Pour les premiers, la tradition doit être préservée à tout prix, pour les seconds, il s'agit de faire valoir une spécificité nationale et en conséquence de métisser l'activité.
- 27 Ce processus, lié au monde oriental, est présent simultanément, dans le domaine pictural où de nombreux artistes, au tournant du xx^e siècle et jusqu'au milieu de celuici, se saisissent des estampes japonaises ou de l'iconographie chinoise pour métisser leurs propres productions. Gaston Chaissac, maître de « l'art brut », par exemple, intègre ces images nouvelles dans son monde, en apparence naïf.
- Mais, dans ce domaine, contrairement à celui des pratiques physiques, le métissage semble assez valorisé.
- Par la suite, les textes officiels en éducation physique ne mentionnent que très peu de nouvelles pratiques anglo-saxonnes, à l'exception du football américain, du base-ball ou du badminton. Mais, ces intégrations s'effectueront très tardivement dans les textes (programmes de 1996 à 2000).

- Entre 1925 et 1996, la seule pratique provenant d'autres horizons qui a trouvé une place dans les textes officiels est le hand-ball (seuls le basket-ball, le football, le hockey et le rugby figurent dans le règlement de 1925-30), qui fut importé en France par l'occupant allemand durant la deuxième guère mondiale. Mais, dans ce cas, le métissage linguistique s'est effectué sans difficulté puisque cette fois, ce sont les termes anglosaxons qui ont été appliqués à cette pratique d'origine nordique ou allemande. Les Instructions de 1941 intègrent, en tout état de cause, parmi les sports collectifs : le rugby, le football, le basket-ball, le handball, le hockey, le volley-ball, la pelote basque, le water-polo.
- La pelote basque sert, probablement, à dénoter la possibilité de pratiques d'origine hexagonale. Le water-polo est une innovation, tout comme le volley-ball qui est importé par les soldats américains lors des Jeux Interalliés, en 1919, mais ne trouve place officiellement en EPS qu'en 1941. Dans ces cas, le langage n'est pas altéré par l'importation de ces sports. Le lexique anglo-saxon demeure premier. Cela doit d'autant plus surprendre que la « patrie » est le leitmotiv du pétainisme et que l'Allié-occupant est alors l'Allemagne. Sans doute est-ce donc une hégémonie plus radicale que celle décidée par l'occupant nazi qui touche alors l'espace des techniques du corps et de la langue. Cela rend compréhensible l'attrait, pour les libérateurs en 1945, de jouer sur d'autres logiques que la seule logique militaire. Le handball a donc, lui-même, été métissé par la langue anglo-saxonne, voire colonisé par celle-ci.
- Les programmes de 1996 à 2001 intègrent de nouvelles pratiques, mais, celles-ci, pour la plupart encore, proviennent de la sphère d'influence américaine et sont généralement associées à un lexique anglais. Quelques exceptions se font jour toutefois tel l'acrosport qui est davantage fondé sur une pratique de type circassienne. De la même manière, les jongleries et autres pratiques circassiennes ne proviennent pas clairement d'une influence américaine.
- 33 Le texte de programme pour les classes de classes de Premières générales et techniques, du 31 août 2000, propose deux listes d'activités physiques. « Un ensemble commun » (p. 4) composé de :
 - « Volley-ball, basket-ball, hand-ball, football, rugby, badminton, tennis de table, courses, sauts, lancers, triathlon, natation, gymnastique artistique, gymnastique acrobatique, escalade, course d'orientation, danse, judo, course en durée » (*ibid.*).
- Il est très important de noter que l'ordre alphabétique n'étant pas classant, pour cette liste, l'hypothèse peut être faite que l'ordre a été établi selon des critères autres. Il peut s'agir de critères de volume des pratiques (les activités les plus pratiquées en milieu scolaire) ou de classement en termes de valeur subjective. Ceci n'est pas précisé.
- Dans le premier cas, cela signifie que la langue anglo-saxonne et les pratiques qu'elle nomme sont bien prioritaires pour les enseignants. Dans le second cas, le classement pourrait signifier la priorité accordée à ces pratiques par le législateur. Le classement dirait alors l'intérêt accordé par ordre de valeur à ces pratiques. Le fait de classer en dernière la seule pratique spécifiquement scolaire, dans cette logique, ne surprendra pas. La langue anglo-saxonne, vecteur privilégié de l'ordre libéral, estime mineure une pratique avant tout étatique.
- D'autres hiérarchies, d'ordre, sans doute plus fantasmatiques, sont certainement opérantes pour cette liste, notamment la faible valorisation des pratiques de type APPN, féminines ou artistiques voire les pratiques orientales. Il faut remarquer que les deux pratiques qui arrivent en tête ont été institutionnalisées aux Etats-Unis

(notamment par les Y.M.C.A). Ceci n'est certainement pas aléatoire dans la perspective de la domination du monde et de la colonisation américaine de celui-ci. L'Education physique serait donc bien ici, comme cela a été écrit ailleurs : « le symbole dont use une société pour parler de ses fantasmes de rationalisation instrumentale des corps » (Gleyse J., 1995 : 7).

37 La deuxième liste intitulée « ensemble complémentaire » est constituée des pratiques corporelles suivantes :

« activités de cirque, boxe française, étirements, gymnastique rythmique et aérobique, techniques de relaxation, musculation, tir à l'arc, les équipes pédagogiques le compléteront [cet ensemble] par les activités physiques qui correspondent au programme régional (ski, voile, canoë-kayak, etc.). Certaines activités de cet ensemble complémentaire peuvent aussi constituer le support de séquences d'enseignement (relaxation, étirements, etc.) (ibid.)

Sauf à supposer, de nouveau, que ces activités sont proposées par ordre quantitatif de pratique dans les établissements, ce qui n'est pas indiqué, encore une fois, il est possible d'admettre qu'un système d'ordre langagier fantasmatique a touché le système classificatoire. Ainsi, il est intéressant de noter qu'il s'agit essentiellement d'activités non sportives (no sport) et féminines. Or ce sont justement ces activités qui sont considérées, d'une certaine façon, comme secondaires (complémentaires).

Comme les jeux étaient considérés dans les Instructions de 1967 comme « pré-sportifs » dans le sens de préparation ou de propédeutique au sport, mais aussi dans le sens de « sous-sport » (comme l'on dit sous-Homme), ces activités sont considérées comme accessoires. Le fait qu'aucune ne porte une dénomination anglo-saxonne et que la seule qui le soit à l'origine (aérobic training) ait été rebaptisée par le gallicisme « aérobique » n'est plus aléatoire. C'est un peu comme si le basket-ball avait été transformé en balle au panier ou le football en balle au pied... L'absence de traduction des premiers termes dit de toute évidence leur domination langagière et symbolique, leur hégémonisme et impérialisme alors que la traduction indique d'une certaine façon le statut de dominé. Or, c'est justement une pratique féminine (voir La Domination masculine de Pierre Bourdieu) qui se retrouve dans cette situation de métissage.

Une règle semblerait donc s'exprimer depuis le début de ce texte et particulièrement ici : la symbolique attribuée à la pratique physique touche aussi à sa dénomination. Le système de colonisation s'exprime à plein lorsqu'il s'agit de pratiques symboliquement dominantes, masculines et massives (au niveau des mass médias notamment). A l'inverse, lorsqu'il s'agit d'une pratique symboliquement dominée ou féminine, ce serait plutôt un processus de métissage linguistique qui s'exprimerait.

Les sports anglo-saxons, en règle générale, n'ont pas été touchés par le phénomène de métissage langagier, dénotant ainsi davantage une soumission à l'ordre établi par la langue anglaise et à sa domination hégémonique, ce qui semble bien moins vrai pour les pratiques corporelles venues d'Orient ou d'Afrique. De ce point de vue, il faut noter qu'aucune pratique corporelle venant du Moyen-Orient, d'Inde, de Chine, d'Afrique ou des civilisations amérindiennes n'a été intégrée à l'ensemble des pratiques physiques, aussi bien en Education physique que dans la société avant l'extrême fin du XX^e siècle (pas avant 1967).

42 Sans doute faut-il relativiser de manière très forte ce phénomène car, à part la capoiera ou le Taï ji Quan (ou Tai Chi Chuan), et quelques pratiques japonaises (Karaté, Judo, Aikido) déjà largement occidentalisées par leurs propagateurs nippons (Jigoro Kano,

ministre de l'Education nationale nippone, par exemple pour le Judo), les cas de colonisation par des pratiques corporelles autres qu'anglo-saxonnes, sont extrêmement rares. Dans le même sens, la naissance de techniques du corps, initiées ou institutionnalisées en France ou dans les pays d'Europe occidentale, non-anglophones, est plus que rare (pelote basque). Comme cela a été montré, il n'en allait pas du tout de même au XVIe siècle où, au contraire, c'était la France (langue comprise) qui étendait son impérialisme sur l'ensemble du monde occidental (avec l'Espagne plus tournée vers les Indes occidentales). Le « tenezt » gascon, déjà évoqué plus haut, avait tout de même été alors métissé en « tennis », tout comme le « desport » s'était transformé en « to sport ».

Pour ce qui concerne les pratiques orientales, Arabes, Berbères, Kabyles..., il est extrêmement intéressant de constater que la plupart des historiens algériens, marocains ou tunisiens des pratiques physiques (voir les communications des Entretiens de l'INSEP en Mai 2002 non encore publiées) ne sont pas en mesure de réaliser une histoire des pratiques corporelles moyen-orientales, maghrébines ou autres. Seule est réalisable, dans l'état actuel des travaux et des archives, une histoire de la colonisation ou des implantations des pratiques sportives (vers 1910) ou antérieurement militaires amorosiennes (à partir de 1880) dans les colonies françaises d'Afrique du Nord les départements ou protectorats nord-africains. Les jeux traditionnels arabes, berbères ou kabyles sont comme effacés de l'histoire, pourtant brillante, par exemple, du khalifat de Cordoue.

44 Aucun, en tout cas, ne semble persister de manière explicite dans l'espace langagier consacré aux pratiques corporelles. Pas un seul jeu d'origine arabe, berbère ou kabyle, n'est présent dans les textes concernant l'Education physique au xxe siècle en France, alors même que l'Afrique du Nord est une partie du territoire français au XIXe et XXe siècle (départements algériens), tout autant que l'Afrique Equatoriale Française ou l'Afrique Occidentale Française.

Images symboliques et métissage sans mots

Il faut toutefois souligner que l'Afrique, momentanément, en conjonction avec la statuaire grecque, a servi de modèle à Georges Hébert. Les photos publiées aussi bien dans le Guide Pratique d'éducation physique, en 1909, que dans Muscle et Beauté plastique féminine, en 1919, ou dans L'Education physique, virile et morale par la méthode naturelle en 1936, montrent des « spécimens » de force naturelle issus, en règle générale, de reportages réalisés par des explorateurs ou des reporter photographes du début du siècle. Mais, ici ce n'est pas une colonisation linguistique ou même technique qui se produit, mais simplement la production d'icônes emblématiques ou symboliques liées à l'esthétique dite « naturelle ». Dans ce cas, c'est le colonisateur qui use du colonisé comme d'un modèle : celui du paradis (corporel) perdu par les « civilisés ».

Bien sûr, ces photos n'apprennent rien des techniques du corps utilisées par les indigènes africains. A fortiori, elles ne fournissent aucun élément linguistique d'origine Bantou, Peul, Kirundi, Massaï, Kikouyou, ou autre. Seul le corps s'expose, soit comme une œuvre d'art, soit comme un spécimen zoologique particulièrement intéressant (il faudrait renvoyer le lecteur aux zoos humains des expositions universelles du début du siècle, remplacés aujourd'hui par une émission de la sixième chaîne française qui a donné lieu à beaucoup de débat, au cours de l'année 2002). Aucun jeu, aucune technique à part les techniques de la vie quotidienne (porter de vase sur la tête par des femmes, broyage du mil ou du sorgho, départ à la chasse), n'est présenté.

47 Ceci permet de mieux comprendre que le lexique anglo-saxon s'impose dans les pratiques corporelles, car il est le corollaire d'un système de colonisation socio-économique plus général. A l'inverse, les pratiques venant des pays dominés, qu'ils soient asiatiques, amérindiens ou africains ne pénètrent pas le champ de l'Education physique. Aucune pratique spécifiquement française n'a intégré les textes concernant l'EPS en France, depuis au moins 1925 (avec la mort de la « méthode française » au cours de la deuxième guerre mondiale). Comme il a été montré, les rares cas d'intégration, comme le judo ou le Jiu Jitsu, donnent lieu à des redéfinitions linguistiques par le biais du français. Dans ce cas, on peut sans doute davantage parler de métissage que de colonisation.

Les techniques du corps et les sports anglo-saxons

Pour poursuivre la métaphore culinaire, les sports anglo-saxons se réduisent, comme le hamburger, à quelques ingrédients standardisés dont la forme a été préétablie ailleurs que dans le pays d'origine. Les travaux de Pierre Parlebas, des années 80, ont d'ailleurs démontré, fort justement, comment les sports collectifs anglo-saxons fonctionnent tous sur un même algorithme mathématique et comment ils sont une simplification de l'espace « ludomoteur » au regard de jeux traditionnels comme le ballon prisonnier et a fortiori, les barres ou le drapeau collectif. Se retrouve ici un processus identique à celui de l'art culinaire. Le Hamburger est de toute évidence un appauvrissement culinaire au regard de plats traditionnels comme la choucroute, le cassoulet, la ratatouille ou la bouillabaisse : à l'inverse, il est plus simple à réaliser et donc facilement importable et exportable. L'enjeu est, dans tous les cas, l'accroissement du rendement et de l'efficacité (au moins jusqu'aux années 90 où l'esthétique se substitue peut-être au rendement). L'enjeu est aussi, évidemment la colonisation et l'universalisation (la « globalisation » ?).

La brasse, le dos, le dauphin, le crawl et *l'over-arm stroke*, sont d'excellents témoins pratiques et langagiers de ce processus de colonisation et de domination. La Brasse, mot français, est évidemment, au même titre que le Dos, l'Indienne plus tôt, ou le Dauphin moins efficace au plan de la vitesse pure que *l'over-arm strocke* ou le *crawl*. Par contre, très certainement, pour se sauver lors d'un naufrage et s'il est nécessaire de flotter longtemps, la première nage est beaucoup plus performante. Le fait d'instaurer symboliquement le 100 mètres nage libre en « discipline reine » dans le domaine de la natation, organise de toute évidence, la primauté du crawl. S'il s'agissait de flotter ou de survivre pendant plusieurs heures en mer la hiérarchie serait avec certitude différente. Mais, la domination de la langue anglaise, corollaire du système colonisateur, s'exprime aussi dans le fait que le crawl est la nage la plus rapide. C'est la construction de la fantasmatique du monde sur le principe de rendement et de productivité qui rend cette dernière nage dominante. D'autres critères pourraient impliquer d'autres logiques.

Bien sûr, de multiples dénominations d'épreuves ou de sports sont d'origine anglosaxonne, tels la Coupe Davis, le water-polo... Très peu viennent d'autres sphères d'influence, comme nous l'avons vu. Mais, les principes fondateurs des activités sportives institutionnalisées et universalisées, étant également issus du monde pragmatique anglo-saxon, la régularisation (standardisation) et la simplification de l'espace ludique sont la règle. La plupart des sports dont les brevets ont été déposés en Angleterre puis aux Etats-Unis, présentent comme caractéristiques, notamment pour les sports collectifs, une grande homogénéité structurale en termes d'espace, de violence de charge, de nombre de joueurs et de possibilités d'action sur la balle (voir les travaux de Pierre Parlebas, 1987).

Plus simplement, la standardisation de la plupart des espaces moteurs modernes témoigne de cette régularisation fondamentale du monde à partir d'une domination de « l'esprit du capitalisme » pour le dire comme Max Weber et peut-être aussi de « l'éthique protestante ». Le système capitaliste industriel néo-libéral, avec son corollaire de productivisme, de standardisation et de régularisation imprime ses marques dans les espaces sportifs. Ainsi lorsque la Grande-Bretagne est le pays dominant dans cette logique, c'est elle qui produit les sports qui colonisent le monde, lorsque c'est l'Allemagne (sur une très courte période avec le Hand-Ball), ses techniques du corps sont valorisées (ce fut aussi le cas avec le *Turnen* et Jahn plus tôt), lorsque ce sont les Etats-Unis qui deviennent la nation porteuse du projet utopique du capitalisme industriel et du néo-libéralisme de transformer l'ensemble des objets du monde en marchandise conforme et régulière, les pratiques qui sont issues de ce pays ou institutionnalisées dans ce pays envahissent l'espace mondial.

Il faut remarquer que si les pratiques valorisées par les britanniques sont surtout énergétiques, cela est beaucoup moins évident pour les pratiques américaines. Mais ici s'agit-il, sans doute davantage, de déclinaisons symboliques de l'espace laborieux passant de l'industriel lourd à l'industrie secondaire légère puis au tertiaire.

Les espaces sportifs montrent bien cette logique colonisatrice. Les terrains de football, de hand-ball, de basket-ball, de volley-ball, de football américain sont des espaces régularisés (lignes droites, distances et règles standardisées) comme dans une anamorphose des productions industrielles qu'elles soient culinaires (hamburger, colas...) ou autres.

Ici, il convient d'opérer une critique forte de la pensée brohmienne. En effet, si Jean-Marie Brohm dans Sociologie politique du sport, en 1976, a bien établi ce processus de mimétisme ou d'isomorphisme du système capitaliste et du système sportif, il n'a pas assez montré comment, par ce biais, il s'agissait de la mise en place d'une colonisation culturelle aussi bien au plan langagier qu'au plan pratique. Le fait de parler d'aliénation ne suffit pas à identifier clairement le processus et son origine. L'aliénation est partout et nulle part, ce qui n'est bien sûr pas le cas de cette domination du monde.

L'analyse langagière et sémiologique permet de préciser les origines du système de domination, de l'hégémonisme ou de l'impérialisme (pour reprendre les catégories d'Allen Guttmann) et ses vecteurs où plus simplement du processus de colonisation à ne pas confondre, encore une fois, avec une universalisation.

Une véritable universalisation de la culture impliquerait en tous lieux un processus de métissage qui viserait à redéfinir les pratiques corporelles en fonction de la spécificité d'un groupe socioculturel, ce qui n'est le cas aujourd'hui que pour de très rares exceptions, comme cela a été démontré.

Bien sûr un véritable métissage opposé à la colonisation supposerait que le domaine de l'Education physique en France, ou celui du cinéma ou de la culture en général, fasse valoir « l'exception française » et n'accepte pas ce processus de colonisation. Or, cette analyse montre que ce n'est pas du tout le cas aujourd'hui, au contraire. Les programmes d'éducation physique proposent avant tout, pour poursuivre la métaphore culinaire, l'enseignement du « hamburger ».

Conclusion

- Le processus qui a pris place en Education physique, au tout début du xxe siècle, semble bien s'être poursuivi au cours des périodes suivantes en adoptant les deux modalités décrites. D'une part, une modalité de type Hamburger où des pratiques, simplifiées, standardisées, usant d'un lexique généralement anglo-saxon, se sont installées dans l'école et le social et, d'autre part, une modalité de type « texmex » où des pratiques extérieures, non anglo-saxonnes ont donné lieu à un métissage. Tel semble être le cas, aujourd'hui, par exemple, de la *Capoiera*.
- La thèse de Jérôme Pruneau (2002) montre également que des pratiques traditionnelles, telle la joute languedocienne, se sont « sportivisées » en préservant partiellement leur identité, du moins en préservant leur système de valeurs initial. Le titre de la thèse qualifiant cette pratique de « sport traditionnel » montre bien ce paradoxe qu'est le métissage et qui pourrait peut-être toucher dans l'avenir d'autres pratiques.
- Certes, ce texte s'est limité essentiellement aux discours de l'Education physique au cours du XX^e siècle en France et de multiples espaces discursifs et pratiques restent à explorer pour en analyser cette dialogique entre l'Un et le multiple entre le colonisateur et le colonisé, entre le dominant et le dominé. Ainsi, il faudrait aujourd'hui tenter de savoir s'il existe des redistributions linguistiques et pratiques des activités sportives qui témoignent le mieux de la domination anglo-saxonne dans l'espace mondial: le football et le basket-ball. Est-ce que dans certains pays une rappropriation du langage et une réorganisation des règles s'est opérée ou, au contraire, est-ce que ces règles et ce langage sont devenus partout immuables ?
- Albert Jacquard, récemment, lors d'une émission radiophonique, sur France Inter, faisait part d'une transformation des règles du football qu'il avait découverte dans un groupe social en Afrique où, pour privilégier les bonnes relations sociales et la communauté, dès qu'un jouer avait marqué un but il changeait de camp, de manière à ce que l'écrasement d'une équipe par l'autre ne puisse exister. Cette redéfinition des règles de l'activité football, serait intéressante dans la mesure où elle serait l'expression d'un premier métissage de cette pratique qui pourrait à l'avenir en appeler d'autres.
- Ce sont de ces métissages que pourrait naître un équilibre en l'Un et le multiple, une redistribution des rôles entre le colonisateur et le colonisé. Par contre, il ne sera possible réellement de parler de métissage qui lorsque le colonisateur commencera à intégrer les redistributions de règles produites par les colonisés.
- 63 Si l'exemple des joutes sétoises peut laisser augurer de cette possibilité, l'engouement suscité par la coupe du monde de football tend à valoriser l'option inverse. La colonisation du monde par le « hamburger corporel » devrait s'étendre encore, jusqu'à sa remise en cause qui surviendra nécessairement un jour, dans la mesure où l'Histoire apprend qu'aucun empire, soit-il sacré, n'est éternel.

BIBLIOGRAPHIE

Bui-Xuân G. & Gleyse J. (2001) L'Emergence de l'éducation physique. Georges Demenÿ et Georges Hébert, Paris, Hatier.

Bourdieu P. (1999) La Domination masculine, Paris, Liber.

Brohm J.-M. (1976) Sociologie politique du sport, Paris, Delarge.

Coll. (Mai 2000) Le Monde diplomatique, L'Amérique dans les têtes, Paris, Le Monde.

Coll., (1924) Encyclopédie des sports, Tome I, Paris, Librairie de France.

Coll. (1891) Manuel d'exercices gymnastiques et de jeux scolaires, Paris, Hachette.

Coll. (1908) Manuel d'exercices physiques et de jeux scolaires, Paris, Hachette 1908.

Coll. Règlement d'éducation physique, Paris, Editions militaires,1910.

Coll.(1919) Projet de règlement général d'éducation physique, 1ère partie, Paris : Imprimerie Nationale.

Coll. (1923) *Projet de règlement général d'éducation physique*, 3ème partie, Paris : Imprimerie Nationale.

Coll. (1925 1933). Règlement général d'éducation physique, Méthode Française, Paris , Charles Lavauzelle et Cie.

Coll. (1996 à 2000) Corps & Culture, n° 1 à 5, Montpellier : Corps & Culture.

Coll. (1967) Instructions officielles ministérielles, Ministère de l'Education nationale, Paris.

Coll (1985) *Instructions officielles ministérielles*, Ministère de l'Education nationale, Livre de poche, Paris.

Coll. (1996 à 2001) Programmes d'EPS, Ministère de l'Education nationale, Paris.

Daryl P. (1890) (Alias Paschal Grousset) LeTemps, Paris,16 février.

Gleyse J. (1995) Archéologie de l'Education physique, Paris, PUF.

Gleyse J. (1997) L'Instrumentalisation du corps, Paris, L'Harmattan.

Gleyse J. & Pruneau J. (2001) Colonisation ou métissage dans les pratiques corporelles. Le « textmex » ou le « hamburger » ? L'exemple de l'éducation physique en France. Actes du IXème Congrès de l'ACAPS, Valence, 1^{er}-3 novembre, n.p.

Gleyse J. (2002) Physical education as a Subject in France (School Curriculum, Policies and Discourse): The Body and the Metaphors of the Engine — Elements Used in the Analysis of a Power and Control System during the Second Industrial Revolution, *Sport, Education and Society*, Vol 7, 1, Carfax, Basingstoke, p. 5-23.

Gleyse J. (2001) « Mystique de droite » et « mystique de gauche » dans les pédagogies sportives en France, sous la IIIème République, *International Journal of Sport History*, *STADION*, XVI, Sank Augustin, Academia.

Guttmann A. (1979) From Ritual to record: Nature of Modern Sports, Columbia and Princeton, Unviersity Press of California.

Pruneau J. (2001) *Les joutes languedociennes. Un sport traditionnel*, Thèse de doctorat, Université de Montpellier I, Corps & Culture.

Parlebas P. (1987) Eléments de sociologie du sport, Paris, PUF.

NOTES

1. Voir à ce sujet la remarquable intervention de Thierry Terret au colloque de l'ACAPS en novembre 2001 à Valence. Celui-ci montre que les Jeux Interalliés ont été l'occasion d'une véritable promotion idéologique réalisée par la Y.M.C.A. (Young Methodist Christian Association) utilisant le truchement des activités physiques et, surtout, sportives, notamment le volley- ball et le basket -ball. C'est en outre une opération commerciale de propagande particulièrement efficace qui a été réalisée par le don du Stade Pershing où se sont déroulés ces jeux. Le vainqueur de Verdun, Pétain, résistera assez vivement, au début, à cette opération qu'il a bien perçue hégémonique ou impérialiste puis enjeux financiers aidant, se laissera convaincre.

RÉSUMÉS

La recherche proposée est un travail théorique et historiographique sur les transformations des pratiques corporelles au plan mondial au cours des deux derniers siècles et particulièrement au cours du xx^e siècle.

La réflexion s'organise autour du processus de dialogue entre l'Universel et le Singulier en matière de pratiques corporelles. En fait, il s'agit de savoir si l'on assiste à une colonisation anglosaxonne du monde et, ici spécifiquement, de la France, par le biais des pratiques corporelles, comme cela fut et est encore le cas dans de multiples domaines. Autrement dit, se pose la question fondamentale de savoir si, par exemple, le football est aux pratiques corporelles ce que le hamburger est à l'art culinaire ou la langue anglaise à l'ensemble des idiomes. Mais, même dans cette perspective d'une colonisation du monde par les sports anglo-saxons, le colonisateur colonise le colonisé, mais, en retour, le colonisé colonise le colonisateur. En conséquence, peut-être est-il plus intéressant, de scruter les « texmex » corporels que sont les sports nouvellement vulgarisés comme la capoiera (le damnier en Guyanne), plus tôt le Judo ou l'Aïkido, la Pelote Basque ou même les joutes languedociennes.

Il s'agira d'observer, dans un discours particulier: celui de l'Education Physique, ainsi qu'au travers de l'imposition ou de l'acceptation de nouvelles règles du jeu et de nouveaux jeux, au cours du temps, dans des textes plus « grand public », jusqu'à quel point il est possible de parler de métissage ou de colonisation dans le domaine des pratiques corporelles. On pourra peut-être aussi évaluer, ainsi que l'a souligné Allen Guttmann, si la domination des sports anglo-saxons dans le monde peut être qualifiée d'hégémonisme ou d'impérialisme.

The study proposed is a theoretical and historical one. It deals with transformations of physical practices and discourses about physical practices during two last centuries at first in the field of PE subject.

That research focuses specially on the process of dialog between Universal and Particular in

mater of physical practices. In fact, we have to know if it's an Anglo Saxon colonisation of the word and here specifically, in France, witch is operated through body practices as it was done in the past and nowadays in a lot of areas. So far, a fundamental question occurred: we have to know if, for example, soccer is to physical practices what is hamburger to culinary art or English language to the whole idioms. But even in that perspective of a colonisation of the world, by Anglo-Saxons sports, coloniser colonise the colonised but colonise is also colonise by colonised. In consequence, may be, it's more interesting to observe body « texmex » that are newly vulgarised as capoeira (damnier in Guyana) or earlier Judo or Aïkido, Pelote Basque or as well « joutes languedociennes ».

One have to observe in a particular discourse witch is one of Physical Education subject, but also trough imposition or acceptation of new rules of playing and new games in time, as to witch point it possible to speak of half-breeding or colonisation in physical practices domain but also, as Allen Guttmann (1978) explained it, of hegemonism or imperialism.

INDEX

Mots-clés: éducation physique, métissage, identité

Keywords: physical education, sport, cultural half-breeding, identity, colonisation

AUTEUR

JACQUES GLEYSE

Corps et Culture, Université Montpellier 1 IUFM de Montpellier